

Pays des Pierres dorées

1 - Informations générales

Département(s) concerné(s) : Rhône

Commune(s) concernée(s) : ALIX ANSE ARNAS BAGNOLS BELMONT BULLY CHAMBOST-ALLIERES CHAMELET
CHARNAY CHATILLON CHESSY COGNY DENICE DIEME FRONTENAS GLEIZE
JARNIOUX LACENAS LACHASSAGNE LE BOIS-D'OINGT LE BREUIL LEGNY LETRA
LIERGUES LIMAS MARCY MOIRE MONTMELAS-SAINT-SORLIN MORANCE OINGT
POMMIERS POUILLY-LE-MONIAL RIVOLET SAINT-CYR-LE-CHATOUX
SAINT-GERMAIN-SUR-L'ARBRESLE SAINT-JULIEN SAINT-LAURENT-D'OINGT
SAINT-VERAND SAINTE-PAULE SARCEY TERNAND THEIZE VAUX-EN-BEAUJOLAIS
VILLE-SUR-JARNIOUX

Famille de paysage : Paysages ruraux patrimoniaux

Surface (ha) : 21038

Carte IGN :



Pays des Pierres dorées

2 - Impression générale

Le Pays des pierres dorées, qui rassemble une quarantaine de communes du Beaujolais, tient son nom du calcaire particulier adopté pour ses constructions ; teintées par des oxydes de fer, les facettes de la pierre réfléchissent la lumière. La réputation de ces paysages dépasse les frontières locales; une notoriété dont les habitants sont fiers et qu'ils ont à cœur d'entretenir. De fait, les villages sont très soignés à l'image d'Oingt, un village tout juste labellisé « plus beau village de France ». Les centres bourgs sont donc soigneusement aménagés, le patrimoine bâti en nombre, est très bien entretenu et le plus souvent valorisé au service de la vie locale.

Sur ces reliefs vallonnés du Beaujolais, les bourgs coulent une vie paisible, rythmée par les saisons qui métamorphosent le vignoble. En automne, les vignes rougeoyantes se mêlent aux parures brunes des arbres, et jouent avec la lumière et les ocres des bâtisses. Les vignes tissent un patchwork géométrique constituant, avec les pierres dorées, l'autre caractéristique de ce terroir. Les hauts de pentes boisées laissent les prairies occuper les fonds de vallons offrant une impression de paysage composé.

Depuis les hauteurs, de nombreux points de vue offrent des panoramas remarquables, sur l'agglomération lyonnaise ou les Alpes au lointain mais aussi, en vue rapprochée, sur le bourg voisin toujours dominé par son château ou par son clocher.

La pression foncière a considérablement renchéri cette campagne devenue très prisée, comme le montrent ces maisons récentes implantées dans le vignoble.

Parcours photographique :



3 - Identification

Vallonnements, vignes, pierres dorées dessinent les contours de ce paysage. Une vision en coupe ferait apparaître la vallée de l'Azergues, des vignes et des domaines viticoles, des vallons au-dessus desquels les villages sont perchés avec leur clocher en point d'appel, puis des fonds de vallons occupés par des prairies, créant une dynamique de perception changeante et riche. Enfin, plus élevés, les monts boisés du Beaujolais dominant en toile de fond.

Le Pays des pierres dorées présente l'organisation caractéristique d'une terre viticole, avec un centre-bourg, des hameaux et d'imposants domaines dispersés, desservis par de nombreuses routes et chemins d'exploitation permettant la valorisation du terroir et la découverte intime de ses paysages. Le caractère agraire est donc bien marqué, l'élevage et surtout la viticulture l'ayant structuré et stabilisé tout en l'enrichissant d'une diversité appréciable.

Au sud, depuis la Vallée de l'Azergues, beaucoup de routes pénètrent au cœur du territoire. La vallée, encaissée, est jalonnée de carrières et de petites entreprises et offre un vocabulaire routier parfois trop marqué. Leurs trajectoires en longues lignes droites les rendent très roulantes. L'accès à l'agglomération lyonnaise est ainsi rapide, expliquant – et renforçant – l'attractivité.

Alors que l'habitat résidentiel gagne du terrain, on se félicite d'un effort d'intégration des constructions nouvelles qui respectent assez souvent les pentes et le patrimoine bâti environnant. Au sein des villages coquets offrant de nombreux services, le Pays des pierres dorées regorge de propriétés bien restaurées, exhibant leurs sculptures sur le calcaire, ou leurs anciens chais, soigneusement aménagés.

Au nord, changement de décor, avec une ambiance de moyenne montagne. Des forêts domaniales et des prairies, moins de viticulture et plus d'élevage et de sylviculture, composent un paysage moins résidentiel, au caractère agricole plus marqué.

Parcours photographique :



Pays des Pierres dorées

4 - Qualification

Si la vie rurale reste bien présente, l'influence urbaine – de l'agglomération lyonnaise mais aussi de la ville moyenne de Villefranche-sur-Saône – est incontestablement présente.

Quel rêve pour un citadin de s'établir ici, puisque tout y est : patrimoine architectural, ambiance de campagne, vues dégagées et relative proximité de Lyon, si l'on accepte des déplacements quotidiens en train ou en voiture sur l'axe déjà presque saturé de la vallée de l'Azergues.

D'ailleurs, le Pays des pierres dorées a développé une forte conscience de sa valeur, travaillant son image, valorisant son patrimoine (la Route Fleurie du Beaujolais qui relie les plus beaux villages dont la cité médiévale d'Oingt) et valorisant les pierres dorées sous toutes leurs formes : murets, puits, croix. Le site le plus étonnant, le Château de Montmélas, incarne une image flatteuse : une silhouette altière aux allures du château de la Belle au bois dormant, entourée de 70 hectares de vignes.

Les paysages exceptionnels et remarquables présents et identifiés en 1996 par la DIREN Rhône-Alpes sont : LES PIERRES DOREES (remarquable); Oingt (remarquable); Ternand (remarquable); Theizé (remarquable);

Parcours photographique :



5 - Transformation

L'identité viticole du Beaujolais n'est plus à faire, la réputation du Pays des pierres dorées encore moins, elle est en passe de devenir l'archétype de la campagne chic. Mais les néo-ruraux, venus s'installer pour « l'image », ignorent peut-être les difficultés du monde agricole et les mutations en cours de l'économie viticole. Celles-ci se ressentent pourtant, laissant apparaître de nombreuses friches et même de vignes arrachées.

A ce contexte viticole, se conjugue une pression foncière très importante qui fait la part belle au développement pavillonnaire et à des demandes de résidentialisation diffuses. A Oingt, par exemple, l'implantation de certaines nouvelles constructions fait craindre pour l'harmonie de ce village de caractère.

Comment conserver intact ces paysages viticoles quand la parcelle de vigne vaut beaucoup moins que sa valorisation en surface constructible ? Comment conserver des espaces dédiés à l'agriculture et à l'élevage pour, justement, maintenir l'harmonie des paysages ? Comment concilier vie rurale et rythme de vie péri-urbain ? Comment créer des passerelles entre des mondes qui se connaissent peu, des usages, des besoins et des représentations qui se font face ?

Toutes ces questions doivent être résolues sans plus tarder afin que le Pays des pierres dorées, affilié à la famille des « paysages ruraux-patrimoniaux », ne passe pas dans les familles « agraires », voire « émergents » dans l'Observatoire Régional du Paysage.

Parcours photographique :



6 - Objectif de qualité paysagère

Maintenir l'activité agricole et la diversité du parcellaire existant apparaît comme une nécessité absolue ; priorité d'autant plus importante que le Pays des pierres dorées a une valeur paysagère tout à fait singulière, remarquable et reconnue.

Le maintien de l'élevage permettrait de limiter les phénomènes de fermeture du paysage par enfrichement des parcelles de fond de vallons. L'existence de cultures diversifiées en plus de la vigne concourt à la qualité paysagère. La limitation d'une agriculture intensive et la recherche de voies plus qualitatives comme l'agriculture biologique par exemple constituent également des facteurs de progrès. Ce terroir viticole, qui tend à se spécialiser et à s'abandonner à la viticulture intensive, paraît aujourd'hui conscient des limites de ce schéma de développement et semble opérer un tournant qui se veut davantage en adéquation avec ses spécificités et son histoire.

Il est aussi urgent de concentrer l'urbanisation autour des centre-bourgs, afin de limiter le mitage des terres agricoles, avec la tâche délicate de préserver leur forte valeur ajoutée paysagère de leurs centres anciens. Ce défi ne pourra se faire qu'en limitant la surface à urbaniser mais aussi en réfléchissant aux implantations et en réinventant des formes urbaines et des typologies architecturales en adéquation avec ce qui constitue aujourd'hui la richesse du Pays des pierres dorées.

Enfin, la réflexion sur la limitation du développement linéaire de la vallée d'Azergues et sur le moyen d'intégrer dans les schémas d'amélioration routière des considérations qualitatives et paysagères est un objectif incontournable. On ne perdra pas de vue que la RD 485 qui emprunte la vallée de l'Azergues constitue l'épine dorsale, la porte d'entrée et la vitrine du Pays des pierres dorées, et, au-delà, du Haut-Beaujolais.

Parcours photographique :

